

Ecrit par le 9 février 2026

L'entreprise de prêt-à-porter Charlott' recrute en Vaucluse

Charlott'



Ce vendredi 14 avril, une partie de l'équipe de Charlott', entreprise de vente à domicile de lingerie et prêt à porter, sera présente à Courthézon pour présenter la société et recruter des conseillères indépendantes.

Le rendez-vous aura lieu au Domaine de Cristia à Courthézon ce vendredi toute la journée. Au programme : découverte de l'entreprise au chiffre d'affaires s'élevant à 14 millions d'euros, séance relooking avec conseils et essayages de la nouvelle collection de l'été 2023, et présentation détaillée du métier de conseillère et du secteur de la vente à domicile

Les conseillères ont le statut de vendeur à domicile indépendant (VDI). Un statut accessible à tous, quel que soit l'âge, le diplôme ou la formation, et qui permet de concilier sa vie familiale avec un revenu substantiel. C'est aussi une activité professionnelle, mais aussi une démarche entrepreneuriale à temps choisi. Il est possible de la cumuler avec un autre emploi ou avec le chômage.

Vendredi 14 avril. De 10h à 20h. Domaine de Cristia. 1725 Chemin des Sourcières. Courthézon.

Ecrit par le 9 février 2026

V.A.

Orange, Grand Delta Habitat réhabilite la résidence Aygues



La Coopérative [Grand Delta Habitat](#) (GDH) et la [Ville d'Orange](#) ont présenté l'avancement des travaux de la résidence Aygues située rue des Bartavelles. L'ensemble du projet urbain, comprend le changement d'image du quartier, la démolition, la réhabilitation des bâtiments et la création de nouvelles voiries ainsi que le remodelage des espaces extérieurs. L'opération de requalification du quartier est estimée à 29M€. GDH a choisi d'y investir 19,5M€.

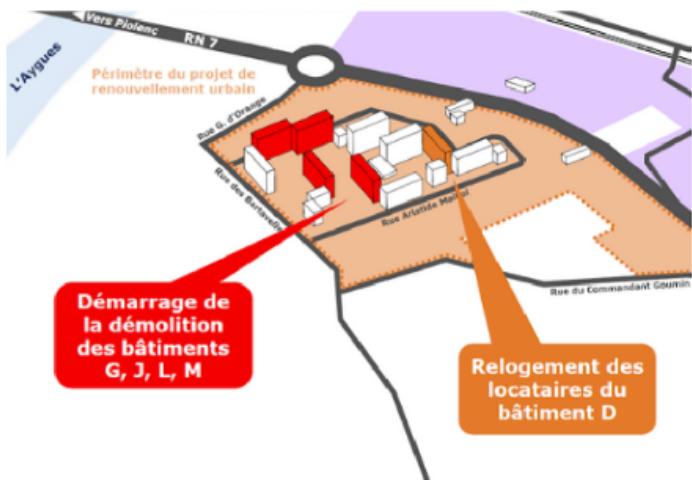
Ecrit par le 9 février 2026



Le chantier en cours

Déjà très engagée au côté de l'Anru (Agence nationale de renouvellement urbain) sur les communes d'Avignon, de Cavaillon et de Carpentras, la coopérative Grand Delta Habitat participe au projet de renouvellement urbain du quartier de l'Ayguès pour la démolition et la réhabilitation des logements de la résidence éponyme, initialement composée de 260 appartements.

Ecrit par le 9 février 2026



Le programme de démolition

Les travaux de démolition

des 4 bâtiments comprenant 96 logements ont commencé début mars, après le désamiantage débuté fin 2022 et le curage, qui consiste à enlever tous les éléments non constructifs. La fin du chantier de démolition est prévue pour septembre prochain. Sur les 96 logements détruits dans le cadre de ce [NPNRU](#) (Nouveau programme national de renouvellement urbain), la coopérative en reconstruira 87, dont 59 à Orange et 28 à [Courthézon](#). Dans un second temps, 18 logements supplémentaires seront également démolis, bâtiment D.

Après les démolitions,

Grand Delta Habitat mènera un projet de réhabilitation de 146 logements qui devraient s'étendre sur deux ans. Le programme prévoit l'isolation thermique par l'extérieur, le remplacement des menuiseries, la rénovation des halls d'entrée et des montées d'escalier, la rénovation des salles de bain et des toilettes, la mise en sécurité électrique de tous les logements et la création d'une chaufferie collective biomasse. Après la réalisation des travaux, l'opération obtiendra le label BBC rénovation 2009, gage de performance énergétique. Ces rénovations permettront aux locataires de réaliser des économies d'énergie puisque le diagnostic de performance énergétique de leur logement passera de E à B.

Ecrit par le 9 février 2026



Projection du futur quartier de l'Aygues à Orange, Image d'architecte

La troisième phase du projet

consistera en la requalification des espaces extérieurs, qui comprendra l'aménagement d'espaces publics par la collectivité ainsi que la création d'espaces résidentiels dévolus aux locataires interviendra en 2024 et 2025.

L'opération du projet urbain du quartier d'Aygues

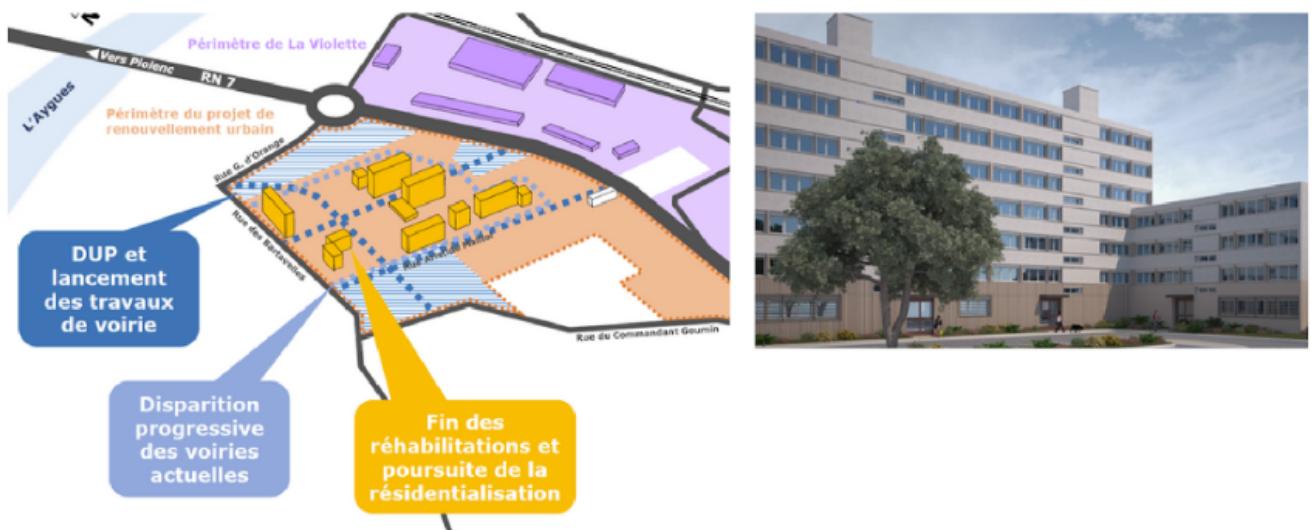
représente un investissement de près de 29M€ pour Grand Delta Habitat et ses partenaires. La Coopérative investit 19,5M€ dans la démolition et la réhabilitation des logements de la résidence, dont plus de 3,6M€ de fonds propres et plus de 15,8M€ de prêts via la Banque des Territoires avec 14,7M€ et plus de 1,1M€ via Action Logement. Des subventions viennent compléter les investissements nécessaires au projet.

Qui opère ?

Grand Delta Habitat assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération. Côté Maître d'œuvre, on retrouve le

Ecrit par le 9 février 2026

cabinet d'architectes Coda de Paris ainsi que le bureau d'études pluridisciplinaire Altéréa.



Vision d'ensemble du projet

L'accompagnement des locataires

Les locataires sont, depuis le début des interventions, accompagnés par la coopérative, notamment pour le relogement, via le chargé de relogement. La méthode intègre le diagnostic social et financier de la situation du locataire afin de lui proposer un logement adapté à sa situation.

Les investissements de GDH

En 2022, Grand Delta Habitat a investi 152M€ dans la construction et la réhabilitation de son patrimoine.

Ils étaient là

La présentation des travaux a eu lieu en présence de Michel Gontard, Président de Grand Delta Habitat, Xavier Sordelet, Directeur Général; Yann Bompard, Maire d'Orange, Président du Pays d'Orange en Provence ; Justine Renault, sous-préfète chargée de mission Politique de la Ville, ainsi que les partenaires du projet et quelques habitants.

Ecrit par le 9 février 2026

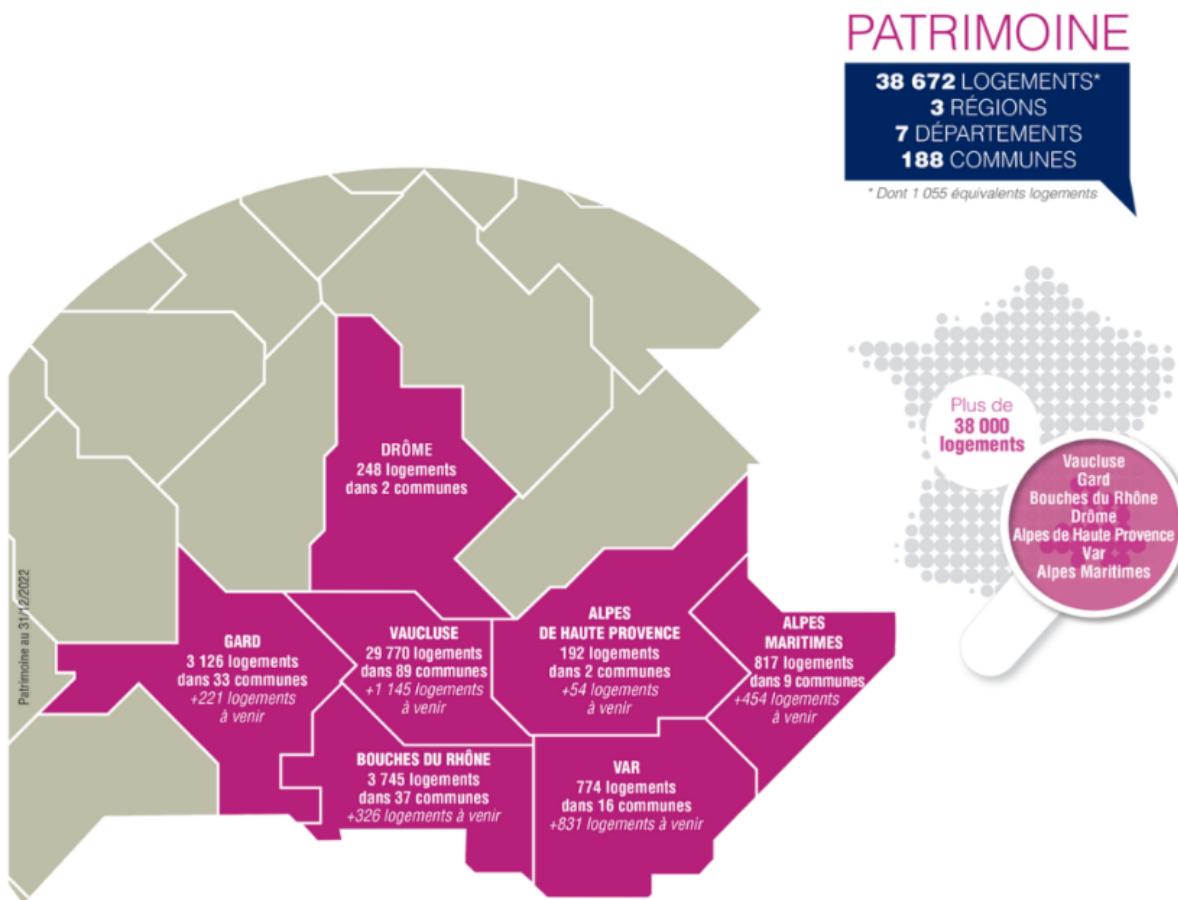


Ecrit par le 9 février 2026

Sur le terrain, de gauche à droite au milieu de la photo, Justine Renault, Xavier Sordelet, Yann Bompard et Michel Gontard

Grand Delta Habitat en chiffres en 2022

Grand Delta Habitat ce sont 91 667 personnes logées ; 38 672 logements locatifs répartis sur 3 régions, 7 départements et 188 communes dont 30 000 en Vaucluse ; 8 972 lots en gestion de copropriété, 504 logements livrés en 2022 ; 220M€ de chiffre d'affaires et 152 M€ investis ; 170 ventes réalisées ; 641 collaborateurs ; 99,22% de recouvrement ; 15 agences commerciales et 3,58% de logements vacants.



Le patrimoine de Grand Delta Habitat au 31 décembre 2022

Ecrit par le 9 février 2026

Trois communes vauclusiennes au palmarès des 257 villes internet françaises



Carpentras, Courthézon et Monteux figurent parmi les 257 collectivités françaises à apparaître dans le palmarès 2023 des '[Territoires, villes et villages internet](#)' qui vient d'être dévoilé lors d'une cérémonie de remise de prix qui s'est tenue à Albi. Placée sous le haut patronage du président de la République, cette distinction est remise depuis 1998 par l'association '[Villes internet](#)' qui s'est donnée pour mission d'accompagner le déploiement des politiques publiques numériques locales.

Ecrit par le 9 février 2026



Figure de proue de cette excellence numérique départementale, avec ses 5 @@@@ @ [Carpentras](#) décroche le niveau le plus élevé de ce label récompensant chaque année les collectivités qui œuvrent significativement pour la démocratisation des technologies de l'information et de la communication et de leurs usages citoyens.

Longtemps classée avec 4 @@@@ la cité comtadine s'est notamment distingué dans le cadre du 'Numérique éducatif' qui lui a permis d'obtenir une mention spéciale du jury dans ce domaine. Carpentras étant l'une des trois villes hexagonales à se voir octroyer cette distinction.

« Avec plus d'une centaine d'actions recensées (ndlr : 103 exactement) cette distinction récompense l'excellence de nos services numériques », explique la commune dont l'élu au numérique, [Jaouad Ziaty](#), était présent lors de la cérémonie pour représenter Carpentras.



Ecrit par le 9 février 2026

Dans le même temps, Monteux obtient un @ supplémentaire pour atteindre les 4 @@@@. Ainsi, après avoir décroché un arobase en 2014, Monteux a en reçu 3 en 2015 et a renouvelé cette distinction jusqu'en 2022 avant d'atteindre les 4 aujourd'hui. Pour cela, la municipalité a par exemple investi 148 284€ pour équiper 33 classes de tableaux blancs interactifs dans toutes les classes élémentaires des écoles publiques de la commune. En tout, Monteux totalise 51 actions autour du numérique.



Enfin, Courthézon, où le jury du palmarès des Territoires, villes et villages internet a comptabilisé 46 actions autour du numérique, obtient, à nouveau, la note de @@@@.

En tout, 22 communes ont été récompensées en Provence-Alpes-Côte-d'Azur et 16 en Occitanie.

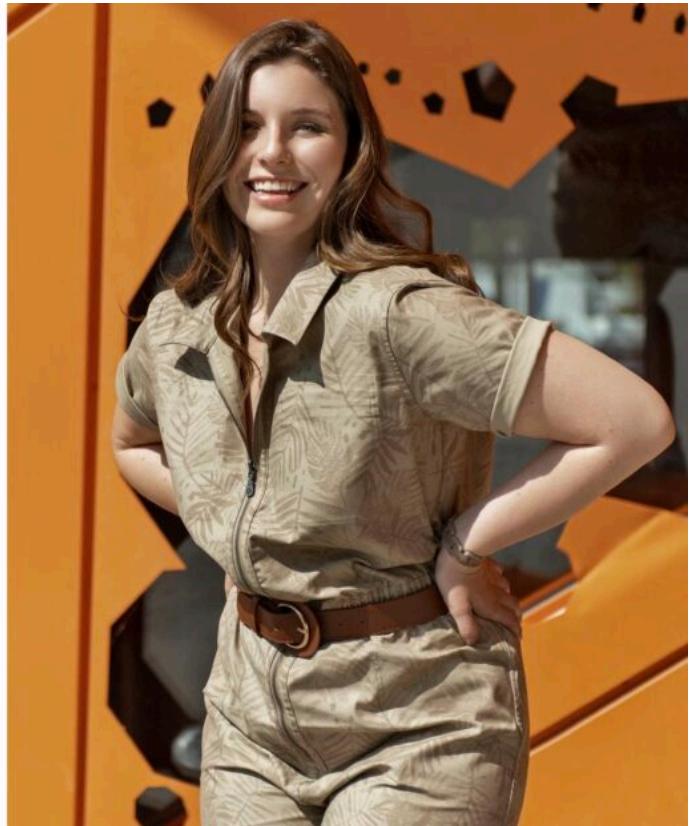
Une fois obtenu, le label peut être affiché en entrée de ville et dans les supports de communication.

Retrouvez ci-dessous la cérémonie de la 24^e édition du palmarès des Territoires, villes et villages internet qui vient de se tenir à Albi

Courthézon : Charlott' cherche des conseillères indépendantes en Vaucluse

Ecrit par le 9 février 2026

Charlott'



Charlott', leader national de la vente de lingerie et de prêt-à-porter à domicile, sera à Courthézon ce dimanche 28 août afin de recruter de nouvelles conseillères indépendantes.

Ce dimanche, le Domaine de Cristia, à Courthézon, accueillera cet événement. La responsable de ce dernier et des conseillères seront sur place afin de d'échanger sur les opportunités d'emplois proposées aux personnes qui souhaitent devenir vendeurs à domicile indépendants dans le domaine de la mode, que ce soit à temps plein ou à temps partiel.

Au programme : découverte de l'entreprise dont le chiffre d'affaires s'élève à 24 millions d'euros, aperçu des nouvelles collections de lingerie et de prêt-à-porter pour la rentrée 2022, et bien entendu, présentation détaillée du métier de conseiller à domicile. Vous souhaitez faire carrière dans le prêt-à-porter ou recherchez un complément de revenu ? Cette opportunité est faite pour vous.

Née en 1994, la société Charlott' comptabilise aujourd'hui 2800 vendeuses indépendantes ainsi qu'1,5 millions de clients, ce qui la hisse au statut de leader de la vente de lingerie et de prêt-à-porter à domicile au niveau national.

Dimanche 28 août. De 9h30 à 16h30. Domaine de Cristia. 1725 Chemin des Sourcières. Courthézon.

Ecrit par le 9 février 2026

V.A.

A Courthézon, Le Roy logistique double la surface de son entrepôt



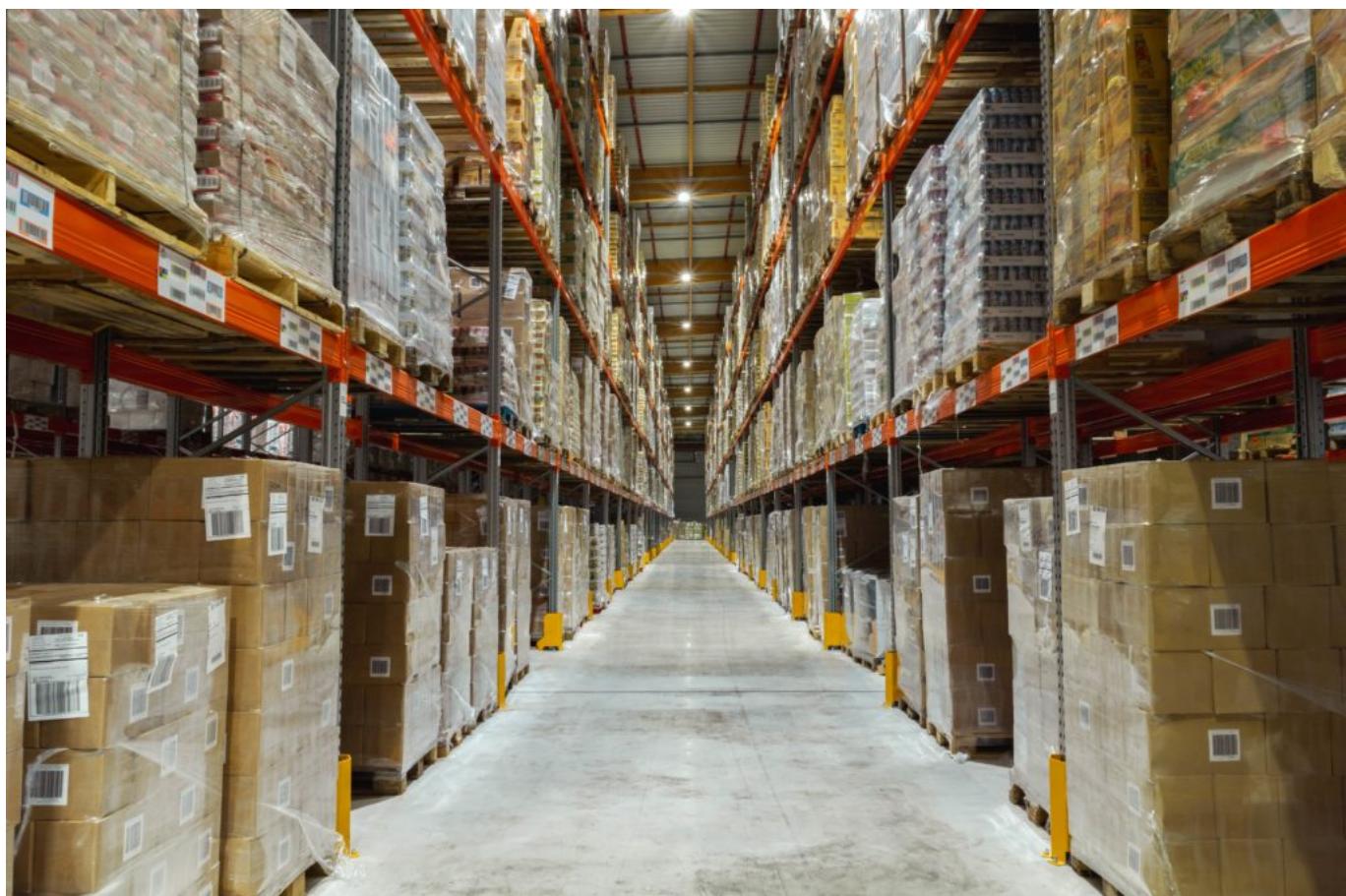
Après avoir [**déménagé de l'Isle-sur-la-Sorgue à Courthézon**](#) en juin 2021, la plateforme vauclusienne Le Roy logistique, organisateur de transport national et international, double sa surface d'entreposage.

Cette dernière passe ainsi de 18 000m² à 36 000m², tout en offrant aux clients une capacité de stockage de 50 000 palettes normées contre 27 000 auparavant. Située à proximité des autoroutes A7 et A9 et des

Ecrit par le 9 février 2026

bassins de consommation, l'agence Le Roy Logistique de Courthézon dirigée par [Gabriel Lopacki](#) jouit d'un emplacement stratégique pour ses activités de transport, logistique et 'copacking' (regrouper des produits dans un même conditionnement).

Cet agrandissement promet au groupe de belles perspectives de développement notamment avec l'activité 'copacking' pour laquelle 3 000 m² sont dédiés. Uniquement manuel à ce jour, un projet de mécanisation est à l'étude pour l'année 2022. En croissance, cette activité permettra au groupe de créer une dizaine d'emplois dans les prochains mois.



L'entrepôt situé à Courthézon double sa surface pour atteindre 36 000m². Crédit photo: Le Roy logistique

Bientôt 'entrepôt sous douane'

Par ailleurs, l'agence de Courthézon s'apprête à devenir '[entrepôt sous douane](#)' et '[entrepositaire agréé](#)' pour toutes les opérations de logistique e-commerce d'alcools et spiritueux. Une certification qui permettra de répondre à une forte demande en région Paca pour les vins et spiritueux. Concernant son activité de transport, l'agence compte à ce jour une quinzaine de véhicules semi-remorque et prévoit de

Ecrit par le 9 février 2026

passer à 20 camions d'ici à la fin de l'année. Ce chiffre sera multiplié par deux d'ici fin 2023. L'objectif étant d'assurer la partie navettement entre l'usine de ses clients et sa plateforme (pour le stockage et le copacking) jusqu'à la livraison chez le client final. L'entrepôt dispose maintenant de 55 quais.

Avec cette croissance d'activité, l'agence Vauclusienne va renforcer ses équipes avec environ 30 créations d'emplois. Un poste de responsable méthode pour l'accompagnement expert et le suivi logistique, un poste de responsable hygiène sécurité et environnement (HSE) pour la partie qualité, seront notamment créés. En 2019, Le Roy logistique réalisait un chiffre d'affaires de 154M€, dont 60% généré par les activités de logistique et de transport associé, 35% pour l'organisation des transports et 5% par le co-packing. Le groupe compte 600 collaborateurs et 22 plateformes d'une capacité de 300 000m². Le Roy logistique travaille notamment avec de grands noms comme Nestlé, Lactalis, Auchan, Carrefour, Intermarché, Maison du monde, Playmobil, BASF ou bien encore Saint-Gobain.

Xavier Bertrand à Courthézon : « Je veux mettre en place une République des territoires »

Ecrit par le 9 février 2026



Après Éric Ciotti et Valérie Pécresse en début de semaine en Vaucluse, place aux envolées sonores du candidat (finalement) LR Xavier Bertrand.

« Le seul qui peut battre Emmanuel Macron, il est en face de vous et vous parle en ce moment même », retorque Xavier Bertrand à un membre de l'auditoire le questionnant sur sa réaction en cas de défaite à la présidentielle. Joute verbale frisant le comique à la salle polyvalente de Courthézon. Dans le public, l'homme à la barbe blanche ponctuera : « vous n'avez pas besoin de hurler, je suis d'accord avec toutes vos propositions ! » Ou l'art de la communication.

Souhaitant mettre fin au « purgatoire vécu tous les jours à l'Assemblée nationale », le député et président de la Fédération LR du Vaucluse, [Julien Aubert](#), multiplie les invitations des ténors LR à fouler les terres provençales. Après [Lourmarin](#), l'opération est réitérée ce samedi 30 octobre devant un parterre d'une soixantaine de sympathisants, militants ou simples curieux. Une dame nous glissera à l'oreille une remarque pour le moins éclairante : « dites donc, il n'y a pas beaucoup de jeunes ici... » Un simple tour d'horizon donnera raison à son œil avisé.

En cette matinée de grisaille jalonnée d'averses, Courthézon semblait être 'the place to be' pour la famille gaulliste. De nombreux élus locaux opinent du chef ou laissent échapper un sourire en direction

Ecrit par le 9 février 2026

de l'orateur : [Thierry Lagneau](#) (maire de Sorgues), Alain Dufaut (ancien sénateur), [Dominique Santoni](#) (présidente du Conseil départemental de Vaucluse), [Jean-Baptiste Blanc](#) (sénateur), suivis par de nombreux autres maires, conseillers départementaux et régionaux.



Crédit photo: Linda Mansouri

Opération séduction pour le président de la Région Hauts-de-France. Le voilà balayant le spectre large de ces propositions : sécurité, politique migratoire, nucléaire, travail, autonomie des élus locaux. Le cheval de bataille est trouvé : parler aux travailleurs moyens, cette « classe oubliée qui forme le cœur battant de l'économie. » Thierry Lagneau soutiendra en préambule : « dans cette situation de crise, nous avons besoin d'une personnalité forte [...]. J'ai fait le choix de l'accompagner, il est le seul en mesure de faire gagner la droite républicaine avec une vraie vision pour notre pays ». Gagner, voilà le graal qui nourrit la croisade de l'ancien ministre du gouvernement Fillon. Gare à ceux qui pronostiqueraient une défaite amère : « Si je fais tout ça, c'est pour la gagner cette présidentielle. Je n'ai pas la tête d'un finaliste ! »

Ecrit par le 9 février 2026

LR, pas LR, finalement LR ?

Le feuilleton s'est éternisé, au gré des interventions médiatiques ou des bruits de couloir. C'est finalement avec la « manufacture LR » que Xavier Bertrand fera la course à l'Elysée. Le congrès du 4 décembre prochain ? « Le seul choix possible pour rassembler tous les Français », déclare celui qui soutient être « un vrai candidat de droite, fidèle à ses valeurs et ses idées » et qui entend bien « redresser le pays, apaiser les Français, redonner confiance et fierté. »

Après avoir fait cavalier seul un temps, Xavier Bertrand a changé de fusil d'épaule. Il insiste, il n'a toutefois pas voulu « créer de nouveau parti ». Nous parlerons plutôt de « laboratoire d'idées » permettant de « façonner le projet » présenté aujourd'hui. Après le 4 décembre, place donc à une course collective. A ceux qui attendent des tirs d'armes et autres bras de fer musclés sur les plateaux TV, Xavier Bertrand désamorce : « Ce ne sera pas la foire d'empoigne, nous n'avons pas le droit de nous diviser. » Ce dernier a ainsi tenu à ce que quatre débats soient organisés pour pouvoir *in fine* « fermer définitivement la parenthèse Macron ».

« Si nous ne sommes pas au second tour, nous disparaîtrons. »

Très vite, les partis de l'échiquier politique ont les oreilles qui sifflent. A grand renfort de métaphores mortifères, les « vautours et les fossoyeurs » en prennent pour leur grade. Le pion du nom de loyauté est avancé : « A aucun moment je n'ai trahi ma famille politique pour rejoindre les rives de la 'macronie', je sais qui je suis, je connais mes principes. » La France de Macron ? « La France des premiers de cordée » là où le candidat LR entend être le « président de tout le monde. » Le parti à la rose perd aussi quelques épines : « les socialistes ont oublié que le rôle de la politique est de changer la vie des gens. »

L'extrême droite ne sera pas exempte de quelques tirs francs si l'on en croit leurs « sales méthodes d'intimidation et de diffamation. » Prenant l'exemple de la jungle de Calais finalement démantelée après une longue bataille, Xavier Bertrand pointe l'immobilisme du Rassemblement national : « Ils sont incapables de résoudre les problèmes. Ils profitent du malheur des gens. Allez demander à quelqu'un de scier la branche sur laquelle il est assis, jamais il ne le fera. » Et de conclure : « Si nous ne sommes pas au second tour, nous disparaîtrons. Si LR disparaissent, qui parlera de la grandeur de cette nation qu'est la France ? »

Ecrit par le 9 février 2026



Question posée sur la valorisation des filières d'apprentissage. Crédit photo: Linda Mansouri

Fervent défenseur de l'atome, Xavier Bertrand tranchera laconiquement, regard complice avec Julien Aubert. « Je vais être très clair avec vous, si je suis président de la République, vous aurez un président de la République pro nucléaire », refus net et frontal d'abaisser la part du nucléaire à 50% comme c'est le cas aujourd'hui. « Jamais les satanées éoliennes ne remplaceront ce que peuvent produire les centrales nucléaires dans notre pays », poursuit-il. Question ruralité, le candidat en fera son combat pour redonner ses lettres de noblesse à l'agriculture et la viticulture qui reflètent la « qualité de ce que l'on boit et mange, des emplois, mais aussi la France et son indépendance. »

« Jamais les satanées éoliennes ne remplaceront ce que peuvent produire les centrales nucléaires dans notre pays. »

Au chapitre travail, comment sortir des 35h « sans drame » ni insurrection ? Avec un principe de « gagnant-gagnant » selon l'ancien ministre du Travail. Sur la table, cette proposition : au-delà des 35h,

Ecrit par le 9 février 2026

pas d'impôt ni de charges. Pour le chef d'entreprise, une exonération de charge de 2 euros par heure, au-delà des 35 heures. « La France oublie les classes moyennes et les catégories populaires qui travaillent. »

Voilà qu'il lâche le micro sur le pupitre, arbore sa plus belle voix de stentor et s'engage dans un ballet gestuel. Objectif ? Matérialiser l'injustice subie par la classe moyenne dont les revenus égalent ceux qui ne travaillent pas. La proposition s'en suit, celui qui travaille et perçoit jusqu'à 2000 net par mois dans un premier temps, bénéficiera d'une prime au travail. « Quelqu'un qui travaille à temps complet ne recevra pas moins de 1500 euros net par mois. Cette prime au travail remplacera et dépassera largement la prime d'activité », propose le cadre LR.

« Qu'on nous fiche la paix, qu'on laisse les élus décider et respirer. »

La République des territoires ? Une proposition qui entend mettre fin à « la confusion des rôles et des problèmes de gouvernance » en France. » Et d'abonder : « que l'Etat s'occupe à nouveau de ce qui est régional : sécurité, justice, défense, diplomatie, politique migratoire. Mais pour la vie quotidienne, qu'on nous fiche la paix, qu'on laisse les élus décider et respirer. » Chacun son métier et les vaches seront bien gardées. Pour autant, pas d'ode à l'indépendance. Mais d'avantage de liberté, d'autonomie et de responsabilité pour les collectivités. « On est obligé de négocier avec une ARS pour ouvrir une maison de santé ! », fustigera le candidat en tablant sur les dépenses d'investissement (santé, ferroviaire, etc.) pour préparer l'avenir des territoires.

Ecrit par le 9 février 2026



« Pourquoi vous m'enlevez le micro, il ne m'a pas encore répondu ! » soutiendra mordicus le sympathisant. Crédit photo: Linda Mansouri

Question politique migratoire, les propositions épousent la doctrine fidèle aux Républicains, jusqu'à Michel Barnier, ancien commissaire européen et négociateur du Brexit, qui propose un retour à une « souveraineté juridique » des États européens en matière d'immigration. En cas d'élection, Xavier Bertrand proposera aux Français de se prononcer dès l'automne 2022 sur une politique de quota migratoire en France. « Nous déterminerons qui nous avons besoin d'accueillir, pour quel type de métier, combien de temps et en provenance de quel pays », tonne le président de Région.

« Quelqu'un qui travaille à temps complet ne recevra pas moins de 1500 euros net par mois. »

Ecrit par le 9 février 2026

Terminons ces quelques lignes par un sujet, ô combien épineux, dans le sillage des tirs d'arme à feu Cavaillon : la sécurité. Au programme donc, une peine minimale obligatoire d'un an, sans aucun laxisme, pour « tous ceux qui s'en prennent à nos policiers, nos gendarmes, nos pompiers, nos maires. » Une mesure qui entend mettre fin à « l'impunité et l'insécurité qui gangrène notre pays. » Toutes ces propositions permettront-elles au candidat de tirer son épingle du jeu lors du congrès LR ? La fièvre sondagière se réserve, quant à elle, le privilège de faire la musique du débat démocratique.

Thierry Aubert : « La Chambre des métiers n'est pas qu'une chambre d'enregistrement »



La commune de Courthézon vient de rejoindre la liste des 50 communes vauclusiennes signataires de la charte de proximité initiée par la CMAR (Chambre de métiers et de l'artisanat de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.) Elles s'inscrivent ainsi dans une politique de valorisation des entreprises artisanales et de maximisation de l'économie de proximité. Non moins de 210 chartes ont déjà été signées entre l'institution et les communes de la région Sud.

Ecrit par le 9 février 2026

Interview de Thierry Aubert, président de la délégation de Vaucluse.

Que représente l'artisanat dans le Vaucluse ?

Le poids économique des entreprises artisanales est conséquent. Ce sont plus de 20 000 entreprises, soit 27% des employeurs du département et 40 000 salariés estimés. Sur Courthézon, l'artisanat représente 43% du tissu économique, 183 entreprises sont à ce jour recensées. Nous mettons l'accent sur la proximité en nous rapprochant des artisans par le biais des communes et des élus locaux, afin de faire connaître l'éventail de services offerts par la Chambre. Les artisans sont des acteurs indissociables et incontournables de l'attractivité de la commune. Ce sont des entreprises pourvoyeuses d'emploi, elles véhiculent également au quotidien des valeurs d'excellence, un savoir-faire et tissent du lien social.

Quels sont les rôles incombant à la CMAR ?

Dans beaucoup d'esprits, la CMAR n'est qu'une banale chambre d'enregistrement, un guichet où les artisans s'enregistrent à leur création et à la clôture de leur activité. Ce n'est absolument pas que ça. La Chambre offre un véritable accompagnement tout au long de la vie de l'entreprise. Nous agissons au plus proche des artisans pour les aider au quotidien. Nous n'exerçons aucune ingérence dans les affaires de la commune, nous apportons une expertise, une connaissance technique du terrain et du réseau, à disposition des communes et de leur tissu artisanal.

51 communes ont signé la charte de proximité, quelle en est la vocation ?

Le but de la [charte en faveur d'une économie de proximité](#) est de faciliter la vie de l'entreprise artisanale sur la commune. Certaines communes le font très bien car elles ont pris conscience de l'importance de ces entreprises, mais d'autres ont besoin qu'on leur rappelle à quel point l'artisanat peut contribuer à faire rayonner leur territoire et son attractivité économique. Cette charte de proximité repose sur quatre axes majeurs. Le premier vise à faciliter la promotion des savoir-faire artisanaux locaux auprès des consommateurs et diffuser le label "Consommez local, consommez artisanal", pour la valorisation des produits locaux. Nous encourageons le grand public au travers d'actions de communication favorisant les circuits courts.

« La CMAR offre un véritable accompagnement tout au long de la vie de l'entreprise. »

Le second axe entend renforcer l'activité artisanale sur le territoire de la commune, notamment en aidant par exemple dans la création d'une zone artisanale. Nous avons par exemple collaboré dans le cadre de la ['Traversée des arts'](#) située dans le centre commercial de Monteux. Cette rue était totalement vide, nous avons apporté un soutien à la réimplantation des artisans d'art. C'est désormais une traversée dynamique et attractive. Les métiers d'art sont généralement de petites structures qui n'ont pas forcément les moyens financiers pour se lancer dans des projets. En se regroupant, elles mutualisent leurs efforts. Nous avons également un projet de réimplantation d'art dans la commune de [Cadenet](#), en collaboration avec le maire. Le 3e volet entend renouveler les entreprises artisanales en encourageant la reprise

Ecrit par le 9 février 2026

d'entreprise. Nous mettons ainsi en contact des cédants et reprenants. Et enfin, l'ultime axe illustre la volonté de soutenir la politique de la CMAR au travers de son offre de services qui repose notamment sur l'accompagnement et le suivi des porteurs de projet et des artisans.

La bonne volonté n'est-elle pas compromise par le manque de foncier sur notre territoire ?

Un artisan n'a pas un grand besoin de foncier, comme je le dis souvent aux élus, il est inutile d'acheter des zones de 2000m². Un artisan a besoin au bas mot de 300m², c'est amplement suffisant pour son local et un emplacement de stationnement. En ce qui concerne le centre-bourg, les centre villes se sont vidés et le foncier existe. Selon moi, l'implantation d'un artisan, en centre ou en périphérie n'implique pas de réelle problématique.

Quelles sont vos actions pour pallier la crise sanitaire ?

Nous avons mis en place un [DEAR](#) (Diagnostic entreprise artisanale de région), conjointement avec les six chambres de la région Sud. Cette prestation entièrement gratuite, propose au chefs d'entreprise un temps de réflexion, afin de porter un regard neuf sur leur activité. L'artisan bénéficie de pistes de développement durant une matinée. Nous ne nous immissons pas dans la gestion de l'entreprise, nous montrons simplement que d'autres modalités d'action peuvent aboutir à une meilleure rentabilité et efficacité. Nous avons également mis en place l'action '[Déclic rebond](#)' afin d'accompagner les artisans dans leurs démarches administratives, notamment en rapport avec le PGE (Prêt garanti par l'Etat), les reports d'échéance de charges sociales, le dialogue avec la banque, la médiation de crédit avec la Banque de France. La finalité est de les accompagner dans ces démarches importantes. Le dispositif 'Déclic numérique', lui, vise à soutenir les artisans dans leur transition numérique, afin de conserver un minimum d'activité lorsque les locaux sont portes closes. Cela se traduit notamment par l'aide à la création de site internet ainsi qu'un éventail large de conseils numériques.

« *Nous ne nous immissons ni dans la gestion de la commune, ni dans celle de l'entreprise.* »

Proposez-vous des aides financières à destination des artisans ?

Si un artisan est en difficulté avec l'URSSAF (Unions de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales), j'interviens en sa faveur. Beaucoup d'artisans sont en déprime, en repli sur soi, mais malheureusement, nous ne pouvons les accompagner financièrement. Pour cela, il existe les aides de l'Etat qui ont permis de sauver énormément d'entreprises, dois-je le souligner. En effet, nous sommes à -30% de cessations d'entreprise. Toutes ces entreprises sont encore la grâce aux aides étatiques. J'ai rencontré le directeur de la Banque de France récemment, il est vrai que certaines banques remettent la pression en laissant entendre qu'il faudrait commencer à rembourser le PGE. C'est une pression supplémentaire pour les chefs d'entreprise, qui affichent une reprise d'activité plus que timide et ne peuvent toujours pas faire face à leurs charges.

Ecrit par le 9 février 2026

Un exemple de dispositif de circuit court ?

Nous avons signé une convention avec la ville [d'Avignon](#), mettant en relation les cantines scolaires et la [Confédération de boulangers et pâtissiers du Vaucluse](#). Un regroupement de 4 à 5 boulangers fournissent le pain aux élèves. Nous avons également un partenariat avec le campus d'Avignon, il est important de souligner que la CMAR gère en gestion le plus gros campus de Paca avec pas moins de 1200 jeunes. La ville d'Avignon nous fournit de la viande que les jeunes transforment et mettent à disposition des cantines. Nous travaillons également avec [Serge Andrieu](#), maire de Carpentras, dans le cadre d'une signature avec la Cove (Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin) au sujet de la problématique des déchets de bâtiment, de concert avec la société [Lafarge](#).

Le mot de la fin ?

Je souhaite tout de même terminer sur une note d'espoir. Les artisans se battent, beaucoup d'entreprises ont été sauvées, l'économique tend à repartir. Nous faisons le maximum pour aider nos entreprises car elles font partie du patrimoine culturel, culinaire. Les chiffres le prouvent : 4 milliards de chiffre d'affaires dans le Vaucluse générés par l'artisanat, on ne peut pas s'en passer...

Le foncier, nerf de la guerre selon Nicolas Paget, maire de Courthézon

Nicolas Paget, maire de Courthézon, justifie son action sur la base d'un constat : « la vie commerçante est le cœur battant d'une commune, nous avons un rôle à jouer dans la dynamique commerçante de nos villages. » Parmi les dispositifs adoptés par l'édile : l'exonération du droit des terrasses afin de soutenir les commerçants et bars, un slogan 'consommez bons, consommez Courthezon' incitant aux circuits courts, un livret regroupant les coordonnées des commerçants (ouverts et 'Click & Collect'), une réorientation des achats publics, etc.

« Nous avons de plus en plus de demandes d'installation, mais nous souffrons du foncier. Renforcer l'attractivité artisanale repose sur le foncier et l'urbanisation, transformer en local commercial à coût modéré pour inciter à installer. Nous avons par exemple transformé l'ancienne caserne des pompiers en local commercial qui accueillera dans les prochains mois une supérette, un fromager et d'autres activité. » Le maire confirme la disponibilité de locaux en intramuros mais souligne le manque cruel de locaux vacants en périphérie, ou les places de stationnement représentent un atout commercial majeur. « A Courthézon, nous disposons d'une zone d'activité attractive à proximité de l'A7 et de l'A9. Chaque semaine, nous enregistrons une nouvelle demande d'installation, avec la [Communauté de communes du Pays Réuni d'Orange](#). Notre objectif est d agrandir ces zones d'activité. » La commune a par ailleurs participé au Fonds Covid Résistance, afin de soutenir son tissu économique.

Ecrit par le 9 février 2026



La ville de Courthézon est désormais signataire de la charte en faveur d'une économie de proximité

De l'Isle-sur-la-Sorgue à Courthézon pour Le Roy logistique

Ecrit par le 9 février 2026



D'ici juin prochain, la plateforme vauclusienne de [Le Roy logistique](#) devrait être transférée de la zone de la Grande Marine à l'Isle-sur-la-Sorgue à celle de la Grange Blanche II à Courthézon. Ce déménagement vise à notamment à faire face au développement de l'activité stockage dans le Sud-Est de ce groupe créé en Bretagne en 1947.

Dirigée depuis 2009 par [Gabriel Lopacki](#), l'agence de l'Isle-sur-la-Sorgue, dont l'implantation avait été accompagnée par [VPA \(Vaucluse Provence attractivité\)](#), est désormais trop à l'étroit.

Les 12 salariés vont donc bientôt rejoindre le nouveau site de Courthézon idéalement positionné à proximité des autoroutes A7 et A9, respectivement situés à 5 et 10km.

Environnement entièrement sécurisé

La nouvelle agence s'étendra sur 18 000 m² (avec 3 cellules de 6 000 m²) pour une capacité de stockage de 27 000 palettes (contre 6 000 actuellement). Elle disposera également de 15 portes à quai.

Les bâtiments, en cours d'aménagement intérieur, sont certifiés '[Breeam very good' \(une évaluation et certification performance environnementale internationale\)](#)'. Ils sont aussi agréés OEA (Opérateur

Ecrit par le 9 février 2026

économique agréé). Accordé aux opérateurs communautaires les plus fiables, ce dispositif permet de faciliter les échanges et de mieux sécuriser les flux de marchandises entrant ou sortant de l'Union européenne. Cela offre notamment la possibilité de stocker ses marchandises sous douane dans un environnement sécurisé. C'est notamment pour ces raisons que le site sera entièrement fermé et vidéo-surveillé.

30 recrutements d'ici la fin de l'année

« Cette nouvelle plateforme vauclusienne dispose de tous les atouts recherchés par les utilisateurs de prestations logistiques », explique Gabriel Lopacki dont l'agence disposera d'une activité de 'co-packing' installée au second trimestre 2021 (ndlr : il s'agit d'un processus de préparation de commande consistant à regrouper des produits complémentaires dans un même conditionnement). L'agence de Courthézon proposera enfin une offre de transport sur place avec une flotte de véhicules en propre.

Afin de faire face à ce développement, le groupe compte procéder au recrutement d'une trentaine de personnes d'ici la fin de l'année.

Disposant de 22 sites à travers la France, Le Roy logistique a réalisé un chiffre d'affaires de 154M€ en 2019 dont 60% généré par les activités de logistique et de transport associé, 35% pour l'organisation des transports et 5% par le co-packing. Le groupe compte 600 collaborateurs et ses plateformes disposent d'une capacité de 300 000m². Il travaille notamment avec de grands noms comme Nestlé, Lactalis, Auchan, Carrefour, Intermarché, Maison du monde, Playmobil, BASF ou bien encore Saint-Gobain.

Ecrit par le 9 février 2026



Les bâtiments, en cours d'aménagement intérieur, sont certifiés '[Breeam very good](#)' ([une évaluation et certification performance environnementale internationale](#)). Ils sont aussi agréés OEA (Opérateur économique agréé).

Carpentras, Malaucène, Courthézon, Caromb et Valréas engagées dans une restauration

Ecrit par le 9 février 2026

collective durable



L'Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement ([ARBE](#)) coordonne cette année un accompagnement intitulé 'vers une restauration collective durable'. 26 collectivités ont été choisies en Région Paca dont cinq dans le Vaucluse qui vont suivre 6 modules de formations pour mettre en œuvre leur projet. Au programme : préservation du foncier agricole, lutte contre le gaspillage alimentaire, achats durables et approvisionnement de qualité, cuisine alternative et végétarienne, éducation à une alimentation durable, zéro plastique.

L'accompagnement s'appuiera sur des démarches réussies de collectivités comme Lauris (Vaucluse) et Saint-Rémy de Provence (Bouches-du-Rhône), certifiées 'Ecocert en cuisine' niveau 3 et engagées depuis plusieurs années dans une restauration collective durable, de saison, bio et locale. Parmi les objectifs visés, il s'agira de favoriser le développement d'une alimentation locale, de qualité, respectueuse de l'environnement pour tous, de faire monter en compétences les collectivités pour répondre à des enjeux réglementaires et territoriaux, ou encore de permettre les échanges et la mutualisation d'expériences ainsi que la mise en réseau des acteurs.

Les 26 collectivités retenues par l'ARBE :



Ecrit par le 9 février 2026

Alpes de Haute-Provence : Seyne-les-Alpes

Alpes-Maritimes : Biot, Carros, Villeneuve-Loubet, Mougins, La Colle sur Loup, Saint-Jeannet

Bouches-du-Rhône : Berre l'Etang, Port Saint-Louis du Rhône, La Roque d'Anthéron, Simiane-Collongue, Lambesc, Jouques, Venelles

Var : Collobrières, La Farlède, Syndicat intercommunal de restauration collective, Saint-Cyr sur Mer, Vidauban, Roquebrune-sur-Argens, Néoules

Vaucluse : Valréas, Carpentras, Malaucène, Courthézon, Caromb